



## **Délibération No.02-2024**

### **Débat d'orientation budgétaire -Exercice 2024**

#### **Conseil d'administration de la Cité internationale de la bande dessinée et de l'image du vendredi 16 février 2024**

étaient présents

##### au titre de l'État

- . Mme Marie Isabelle Allouch, Cheffe du service de la coordination des politiques et de l'appui territorial, représentant Mme Martine Clavel, Préfète de la Charente
- . Mme Anne Claire Rocton, Directrice Adjoint déléguée Nouvelle-Aquitaine, représentant Mme Maylis Descazeaux, DRAC Nouvelle-Aquitaine

##### au titre du Département de la Charente

- . M. Patrick Mardikian, vice-président
- . M. Jean François Dauré, Vice-président
- . Mme Hélène Gingast, conseillère

##### au titre de la Ville d'Angoulême

- . M. Gérard Lefèvre, maire adjoint
- . M. Gérard Desaphy, conseiller

##### Au titre de la Région Nouvelle Aquitaine

- . Mme Martine Pinville, Conseillère

##### Représentants du personnel

- . M. Jean-Philippe Martin

##### Personnalité Qualifiée

- . M. Olivier Balez, personnalité qualifiée

##### Avaient donné pouvoir

- . Mme Cerise Jouinot, représentante du personnel avait donné pouvoir à M. Jean Philippe Martin.

##### Étaient excusés

- . M. Jean Hubert Lelièvre, conseiller, Département de la Charente
- . M. Jean Pierre Pagola, comptable public, Paierie Départementale de la Charente

##### Ont également participé à ce conseil

- . Mme Audrey Granet, directrice de Cabinet du Président du département de la Charente
- . M. Thomas Schnabel, directeur culture, Grand Angoulême
- . M. Jacques Deville, conseiller livre lecture, DRAC Nouvelle Aquitaine
- . M Alain-Nicolas Di Meo, directeur général Adjoint, Pôle attractivité et développement du territoire, Ville d'Angoulême

Cité de la BD

- . M. Vincent Eches, directeur général
- . Mme Marina Sichantho, directrice générale adjointe
- . M. Jean-Guilhem Maillard, secrétaire général
- . Mme Laure Ferru, secrétaire de séance

En visioconférence

- . M. Frédéric Vilcocq, Directeur de cabinet par intérim, conseiller culture, Région Nouvelle Aquitaine
- . Mme Stéphanie Héraud, Coordinatrice de la filière Livre, Région Nouvelle Aquitaine
- . Mme Caroline Papin, Conseillère pour les musées, DRAC Nouvelle Aquitaine
- . M. Sylvain Pothier-Leroux, responsable rayonnement territorial et politique de l'image, Ville d'Angoulême

présents : 10

pouvoir : 1

votants : 11 (sur 12 membres)

# Débat d'orientation budgétaire

## Exercice 2024

### UN BUDGET 2024 QUI S'INSCRIT DANS UN CONTEXTE D'EVOLUTION DU PROJET DE LA CITE

Le budget 2024 se construit sur la base de la stratégie de développement amorcée par la nouvelle Direction dont les contours prendront définitivement forme au travers de la future Convention Pluriannuelle d'Objectifs (CPO), discutée actuellement au travers d'un Comité Technique (COTECH) rassemblant les partenaires institutionnels de la Cité.

Pour accompagner la réflexion des partenaires institutionnels de l'EPCC sur les enjeux et les conséquences de cette stratégie, il est apparu nécessaire au COTECH d'engager un travail prospectif spécifique. Les questions liées aux bâtiments, à leur adéquation au projet, à leur réhabilitation impliquent en effet des investigations spécifiques, que la Cité ne peut mener seule faute de l'expertise technique nécessaire. La Cité étant, par son activité et ses emprises (12 000 m<sup>2</sup>), un acteur essentiel du paysage, il semble, par ailleurs, opportun de compléter ce travail par une évaluation des besoins actuels de l'écosystème territorial, pour les mettre en cohérence avec les évolutions du projet de l'EPCC.

Le COTECH a donc souligné la nécessité d'une étude qui poursuive un double objectif, à la fois macro et micro :

- mettre en cohérence le projet de la Cité avec les espaces dont elle a besoin,
- identifier les besoins de l'écosystème de l'image et les mettre en cohérence avec le projet de la Cité et les espaces dont elle dispose(ra).

Cette étude sera inscrite au budget 2024 avec des financements fléchés qui restent à solliciter auprès des partenaires.

Ce budget 2024, dont les grandes lignes ont été établies, s'inscrit dans la logique du budget primitif de l'année précédente avec une trajectoire budgétaire qui reste prudente dans sa construction tant en dépenses qu'en recettes notamment vis-à-vis de la baisse annoncée du coût de l'énergie.

Les premières consolidations des chiffres de recettes semblent indiquer une tendance favorable pour 2023 et l'atteinte des objectifs fixés en budget primitif apparaît probable. Ces recettes soutenues combinées à la maîtrise des dépenses courantes, malgré une hausse importante des coûts de l'énergie devraient permettre d'afficher une nouvelle fois un résultat meilleur que celui escompté en début d'exercice.

Ainsi s'ils se confirment, ces résultats devraient permettre d'absorber une partie des nouvelles charges de fonctionnement et d'activités qui s'annoncent sur l'exercice 2024.

La programmation des activités culturelles qui reste dense avec différentes opérations et expositions à venir vise tous les publics et plus particulièrement ceux éloignés de la culture tout en poursuivant le rayonnement de la Cité au plan national et international.

Ainsi sont prévues des expositions d'envergure telles que « Croquez ! » ou encore « Marvel : super héros et cie », la prolongation des expositions FIBD 2024 au Vaisseau Moebius, des projets destinés au jeune public avec la revue Biscoto ... L'enjeu de cette programmation est de créer un équilibre entre des propositions patrimoniales, des projets transversaux et une offre grand public et familiale.

De nombreux projets d'action artistique seront également engagés en 2024 : une installation participative avec des enfants résidents de quartiers prioritaires et l'artiste anglais Ron Haselden, la continuation de l'action « Une Bd et au lit », l'itinérance estivale d'une exposition consacrée aux jeux olympiques et d'un dispositif de cinéma en plein air alimenté par des vélos, une édition des Rencontres internationales de la bande dessinée

consacrée à la francophonie, la création d'une collection pour le dispositif des Micro-Folies, l'organisation d'un festival de food-truck dans le cadre de l'exposition « Croquez » ...

La mise en œuvre de ces opérations culturelles s'inscrit dans une recherche de financements fléchés via des subventions spécifiques (CNL, Olympiades culturelles ...), des partenariats privés (Fondation Primat ...), du mécénat.

Enfin, le développement des recettes propres et le soutien des membres financeurs via un rebasage des contributions statutaires permettront d'ancrer le fonctionnement courant et culturel de la structure sur des points spécifiques : pérennisation de certains emplois précaires, actions ciblées vers des publics identifiés, diversification des actions culturelles ...

La consolidation de la situation financière de l'institution et le maintien d'un fonds de roulement, suite aux premières reconstitutions opérées ces dernières années, doivent rester en 2024 des objectifs prioritaires dans un contexte budgétaire contraint.

Cette consolidation passera par la maîtrise des dépenses de fonctionnement courant (qui restent soumises à des évolutions structurelles : évolution de la masse salariale, coûts de maintenance et d'entretien des divers bâtiments, hausse du prix des matières premières) et par le développement des recettes comme évoqué supra.

Enfin, les actions engagées dans le cadre du plan pluriannuel d'investissement ces dernières années, pour la réhabilitation complète et la modernisation des équipements et des bâtiments de l'établissement, devront se poursuivre en 2024 avec l'appui des différents membres financeurs.

Sur le plan des travaux et des aménagements cette année 2024 sera marquée par la refonte de l'actuel parcours permanent du musée. Ce dernier connaîtra une première phase de réhabilitation passant par du « démontage » et l'exploitation des espaces via l'installation d'expositions temporaires qui permettront de maintenir une programmation culturelle à l'attention des visiteurs. Durant cette phase de travaux l'actualisation du Projet scientifique et culturel du musée sera engagée.

Rappelons que ces actions d'investissement devront nécessairement s'inscrire en lien avec les orientations stratégiques voulues pour la Cité eu égard aux enjeux immobiliers existants et aux contraintes financières/environnementales qui s'imposent. Ainsi conformément aux décisions du conseil d'administration l'étude énergétique réalisée en 2016 pour le Vaisseau Moebius sera, dans un premier temps, actualisée et étendue au bâtiment de la Maison des auteurs puis au bâtiment du Musée, dans un second temps.

## Le budget 2024

### I - Section de fonctionnement

	Réalisé 2022	Budget primitif 2023	Budget prospectif 2024
<b>charges à caractère général</b>	<b>2 994 253</b>	<b>3 218 000</b>	<b>3 309 482</b>
<i>dont charges locatives bâtiments</i>	383 004	387 200	400 000
<b>charges de personnel et frais assimilés</b>	<b>2 348 300</b>	<b>2 406 302</b>	<b>2 567 022</b>
<b>autres charges de fonctionnement</b>	<b>370 257</b>	<b>299 200</b>	<b>673 700</b>
<i>dont atténuations produits (stocks librairie)</i>	0	0	252 000
<i>Autres charges de gestion courante</i>	269 529	253 600	416 100
Charges exceptionnelles	100 728	41 100	1 100
Autres charges	0	4 500	4 500
Provisions	0	0	0
<b>amortissements</b>	<b>380 512</b>	<b>430 000</b>	<b>480 000</b>
<b>DEPENSES BUDGET GENERAL</b>	<b>6 093 322</b>	<b>6 353 502</b>	<b>7 030 204</b>
<b>recettes propres</b>	<b>1 663 080</b>	<b>1 416 550</b>	<b>1 592 250</b>
<b>subventions fléchées</b>	<b>623 449</b>	<b>1 103 300</b>	<b>1 235 800</b>
<i>dont subventions fléchées bâtiments</i>	383 004	387 200	400 000
<i>dont subvention fléchée Grand Angoulême</i>	57 560	57 560	57 560
<b>autres recettes de fonctionnement</b>	<b>480 873</b>	<b>76 795</b>	<b>457 425</b>
<i>Atténuation charges personnel (emplois aidés)</i>	112 448	45 059	107 202
<i>dont gestion stocks et marchandises librairie</i>	196 251		252 000
Autres produits	52 174	31 736	98 223
Reprise provisions	120 000		
<i>Opération travaux en régie + op. ordre</i>			
<b>amortissement subvent<sup>o</sup> d'investissement</b>	<b>346 547</b>	<b>350 000</b>	<b>350 000</b>
<b>participations collectivités membres</b>	<b>2 968 263</b>	<b>3 028 263</b>	<b>3 048 263</b>
<i>Etat</i>	784 229	784 229	804 229
<i>Région Nouvelle Aquitaine</i>	383 542	383 542	383 542
<i>Conseil Départemental de la Charente</i>	1 105 814	1 165 814	1 165 814
<i>Ville d'Angoulême</i>	694 678	694 678	694 678
<b>RECETTES BUDGET GENERAL</b>	<b>6 082 213</b>	<b>5 974 908</b>	<b>6 683 738</b>
<b>Excédent/Déficit fonctionnement</b>	<b>-11 109</b>	<b>-378 594</b>	<b>-346 466</b>
<b>Excédent/Déficit reporté</b>	<b>909 414</b>		
<b>Résultat cumulé/Solde</b>	<b>898 305</b>		

Ce tableau présente le budget réalisé 2022, le budget primitif voté en 2023 ainsi qu'un budget prospectif pour l'année 2024. Les orientations développées dans le présent document résultent d'une analyse comparative entre les prospectives 2024, le budget primitif 2023 et le budget réalisé en 2022. La clôture des comptes 2023 est toujours en cours et certains chiffres ne sont pas encore consolidés.

## **Les dépenses : une hausse maîtrisée**

### *Les charges à caractère général,*

Pour l'année 2023, les dépenses d'électricité ont connu une hausse financière de l'ordre de +66% et le gaz de +43% soit des évolutions en deçà des prévisions effectuées en début d'exercice. Les diverses actions envisagées pour faire face à la crise énergétique : baisse des consommations, redéploiement des équipes dans les bâtiments, dispositifs d'aides sollicités ... ont permis de contenir et limiter l'impact financier de ces charges de fonctionnement courant.

Le coût des fluides est annoncé en baisse sur l'année 2024 tant auprès de nos fournisseurs d'électricité que de nos fournisseurs de gaz. Les dépenses prévisionnelles de fluides sont donc positionnées sur le budget 2024 à un niveau moindre que les dépenses prévisionnelles de l'année 2023.

Malgré les baisses annoncées au niveau des coûts de molécules, les crédits inscrits pour les fluides restent à peu près au niveau des dépenses qui seront effectivement réalisées en 2023 (chiffres en cours de consolidation).

En effet, à partir de cette année les fluides pour l'ensemble des chais Magelis devraient être pris entièrement en charge par la Cité suite à la demande de Magelis qui assurait jusque-là le paiement de 50% des charges d'électricité et de 25% des dépenses de gaz. Pour les Chais Magelis à consommations constantes, sur les bases des dépenses réalisées en 2023 et avec des tarifs prévisionnels en baisse sur 2024, l'impact financier de cette nouvelle règle de calcul est estimé à + 80 K€ sur une année pleine.

Nous sommes actuellement en discussion avec MAGELIS pour négocier cette nouvelle répartition mais par mesure de prudence le budget est construit sur les bases indiquées ci dessus.

L'arrêt des dispositifs d'aides tel que l'amortisseur électricité et la reprise d'activités à la bibliothèque en 2024 doit également nous conduire à la prudence.

En cumul, c'est tout de même une baisse globale du coût des fluides d'environ 324 K€ qui est inscrite dans les prévisions 2024 par rapport aux prévisions 2023.

Les frais de maintenance/entretien restent quant à eux toujours soutenus pour les bâtiments : parc immobilier important et conséquence des investissements/travaux de rénovation engagés ces dernières années (sécurité du musée, réhabilitation des espaces de la New Factory, remplacements des équipements informatiques et audiovisuels). Les coûts de maintenance des bâtis sont estimés en hausse d'environ 7% et les fournitures d'entretien d'environ 13%.

Notons également, sur le budget primitif en cours d'élaboration, que les dépenses de communication globale sont en hausse de 20% pour permettre notamment d'accompagner les opérations estivales et le renouvellement de l'offre suite à la dépose du parcours permanent.

Par ailleurs, les frais de transport connaissent une hausse de 60% principalement avec la récupération d'éléments qui devraient à termes intégrer le parcours permanent (géode Rémy Martin, arches de Mézières).

Les dépenses d'expositions programmées en 2024 ainsi que les opérations culturelles récurrentes telles que les actions Bulles en fureur, les Rencontres internationales de la BD, les résidences d'auteurs étrangers, les interventions d'auteurs, les rassemblements et événements, les cours BD ... sont intégrées dans ce chapitre des charges à caractère général.

De nouvelles actions envisagées ou la poursuite de projets engagés sont également inscrits en dépenses tels que les Ciné Box du cinéma (projet Européen), le projet autour des Webtoons en lien avec des partenaires Européens ainsi que la réalisation et le montage de nouvelles expositions temporaires telles que « Les trésors des collections de la Cité » ou « Kid Paddle » qui permettront d'occuper les espaces du musée pendant la phase de refonte du parcours permanent.

Pour accompagner la mise à disposition d'espaces vides du Vaisseau Moebius pour des auteurs et autrices du territoire (tel qu'imaginé dans les conclusions du COTECH) la Cité envisage de consacrer environ 25 K€ à cette opération financée par la subvention Quartiers Culturels Créatifs obtenue fin 2022 et prolongée fin 2023.

En cumul, ces dépenses d'ordre culturel sont en hausse d'environ 370 K€ par rapport à l'année 2023 mais elles bénéficient pour la plupart en contrepartie de recettes fléchées soit environ 50% de produits à recevoir.

Enfin, le stock de la librairie inventorié en fin d'exercice 2023 soit la somme de 252 K€ est porté dans les charges à caractère général. Cette saisie de dépenses, pour la première fois au budget primitif, doit permettre d'anticiper l'inscription des crédits nécessaires pour la variation des stocks qui sera constatée en fin d'année. Des crédits sont inscrits en recettes (ventes de marchandises) pour le même montant afin de neutraliser l'impact financier sur le budget.

Ces différents éléments sont à prendre en considération et justifient le positionnement des charges à caractère général à un niveau supérieur à celui de l'année 2023.

#### *Les charges de personnel,*

Elles sont prévues sur l'exercice 2024 pour un montant supérieur à celui inscrit en budget primitif 2023 soit environ + 160 K€. Par ailleurs, ces prévisions 2024 restent supérieures d'environ + 116 K€ par rapport aux chiffres réalisés estimés à fin 2023.

La hausse du point d'indice qui sert de base au calcul de l'ensemble des rémunérations et des charges afférentes, dont l'application est fixée par la convention collective de l'établissement, a été prise en compte dans la construction budgétaire 2024. Par ailleurs, les effectifs avec des bas salaires bénéficient exceptionnellement cette année et par application des dispositions de la convention collective d'une revalorisation des bases de leurs rémunérations (inflation, baisse pouvoir d'achat). Ces évolutions de dépenses incompressibles représentent à elles seules une hausse estimée à + 70 K€.

Des mouvements de personnel (départs en retraite) pourront avoir une incidence sur la réalisation des dépenses et une partie des crédits nécessaires a été inscrite par anticipation au budget soit un montant d'environ 73 K€.

Les dépenses relatives aux emplois en contrats aidés et en contrats à durée déterminée sont quant à elles en hausse assez significatives. Toutefois, des aides fléchées sont inscrites en contrepartie et couvrent environ 50% de ces nouvelles charges.

#### *Les autres charges de fonctionnement,*

Ces charges qui comprennent essentiellement la rémunération d'auteurs et d'intervenants extérieurs : résidences d'auteurs, rencontres et interventions dans le cadre d'évènements, droits d'auteurs pour la réalisation d'expositions, rédacteurs pour la revue 9°art, droits de monstration/diffusion... sont positionnées à un niveau supérieur à celui du budget primitif 2023 soit environ + 162 K€.

Cette hausse est en lien avec les différentes opérations envisagées tant au niveau des expositions que des résidences d'auteurs ou les projets spécifiques tels que les Webtoons avec Europe Créative, l'opération Muma avec Paris 2024 ou l'opération Olislaeger avec la fondation Primat. Des financements fléchés viennent réduire l'impact financier de ces dépenses au regard des partenaires engagés sur les projets.

Ces autres charges de fonctionnement comprenaient auparavant les dépenses d'acquisitions d'œuvres et d'originaux pour un montant de 40 K€. Ces dépenses conformément aux décisions prises en Conseil d'administration sont désormais inscrites au patrimoine de l'établissement en section d'investissements. elles restent fixées au même niveau qu'en 2023 et nécessiteront tout de même des financements via des crédits qui restent à trouver/bloquer sur la section de fonctionnement.

#### *Les amortissements,*

Les dotations aux amortissements sont inscrites en 2024 à un niveau supérieur au budget primitif 2023 soit un montant total de 480 K€ contre 430 K€. Une hausse des dépenses est à prévoir au regard des nombreuses opérations d'investissements récurrentes passées et celles à venir : réhabilitation des bâtiments et renouvellement des équipements. Les interventions d'investissements s'effectueront également en fonction de l'accompagnement financier des tutelles sur les projets spécifiques et ponctuels qui sont envisagés : projet ciné vélos, refonte du parcours permanent du musée, étude de faisabilité, projet de cimaises flottantes,...

## **Les recettes : une dynamique prudente**

### *Les recettes propres,*

D'après la première consolidation des chiffres d'affaires des différents secteurs d'activités de la Cité pour l'année 2023, les objectifs de recettes propres qui avaient été fixés seront atteints et même dépassés d'environ 20 % en résultats cumulés. La tendance pour l'année 2023 laisse entrevoir des perspectives favorables pour l'année 2024 et les prévisions de recettes sont donc ajustées à la hausse dans le respect des chiffres réalisés soit environ + 85 K€ pour la billetterie du musée, librairie et cinéma. Par prudence, ces prévisions restent néanmoins inférieures au réalisé 2023 en cours de consolidation.

Des pistes sont à l'étude avec les acteurs du secteur de l'image (écoles, collectifs d'auteurs,...) pour l'occupation des espaces rendus disponibles dans le Vaisseau Moebius suite au recentrage des activités de l'école Human Academy avec des superficies occupées qui sont moindres.

Des recettes prévisionnelles sont donc inscrites en conséquence afin de poursuivre la dynamique vertueuse et assurer la stabilité financière de la structure.

Des recettes complémentaires sont également attendues sous la forme de produits exceptionnels tels que des versements de partenaires sur des projets et expositions spécifiques, remboursements de bourses d'auteurs, partenariats presse, partenariat université pour financement de postes (catalogage), ventes de box cinéma, refacturation de charges, loyers et charges locatives,... soit environ 105 K€ au total.

En cumul, les crédits prévisionnels inscrits au budget primitif au niveau des recettes propres s'élèvent donc à environ + 175 K€ (par rapports aux prévisions du BP 2023) dans ces orientations budgétaires 2024.

### *Les subventions fléchées et le mécénat/partenariat,*

La hausse des subventions fléchées à projets, soit environ + 132 K€ sur les projections 2024 par rapport au BP 2023, s'explique comme l'année précédente par la diversification des opérations culturelles envisagées. Ces actions restent, pour la plupart, associées à des financements affectés ou à la recherche de soutiens financiers propres. Ces recettes viennent en complément de certains fonds perçus et inscrits en recettes propres ou en produits exceptionnels.

Ainsi, la plupart des projets d'expositions et d'actions culturelles programmés bénéficient d'ores et déjà d'un soutien financier partiel qui interviendra au cours de l'exercice avec l'obtention de nouvelles subventions fléchées et/ou via des partenariats extérieurs : Cité internationale de la gastronomie de Dijon, Centre Belge de la Bande Dessinée ...

### *Les autres recettes de fonctionnement,*

Elles concernent essentiellement les aides à percevoir dans le cadre des emplois aidés en fonction dans l'établissement et sont donc en hausse eu égard à l'augmentation du nombre de ce type de postes (cf. point charges de personnel).

Ces recettes comprennent également des versements exceptionnels sous la forme de dons dans le cadre de projets spécifiques tel que des expositions et des résidences d'auteurs (Fondation Primat,...).

Enfin, des crédits sont inscrits à hauteur du montant des stocks constatés pour la librairie en fin d'exercice 2023 afin de neutraliser la dépense existante dans les charges du budget primitif 2024, tel qu'indiqué précédemment.

### *Les reprises sur les subventions d'investissement*

Conformément aux opérations d'investissement réalisées grâce à des financements fléchés, les reprises sur les dotations aux amortissements, pour des biens financés par des subventions d'équipement, sont estimées à 350 K€ pour 2024.

L'autofinancement à supporter en section de fonctionnement c'est-à-dire le delta entre les amortissements et les reprises de subventions s'élève à 130 K€ dans ces orientations budgétaires 2024.



### *Les participations statutaires,*

La participation au fonctionnement de la structure par les personnes publiques membres est inscrite dans les orientations budgétaires 2024 pour un montant total de 3 048 263 € et intègre les contributions inscrites dans les statuts ainsi que les augmentations pérennes obtenues auprès du Conseil Départemental de la Charente à hauteur de 60 K€ et de l'Etat à hauteur de 20 K€.

A ce jour, la nouvelle décomposition des contributions est donc la suivante :

- Département de la Charente : 1 165 814 €, 38.25 %
- État : 804 229 €, 26.38 %
- Ville d'Angoulême : 694 678 €, 22.79 %
- Région Nouvelle Aquitaine : 383 542 €, 12.58 %

L'année 2024 devra par ailleurs faire l'objet d'une discussion entre les partenaires institutionnels afin de définir de manière concertée une trajectoire de rebasage de leurs contributions respectives à l'EPCC. Ce rebasage devra s'inscrire en cohérence avec l'évolution du projet de la Cité tel que défini dans sa future CPO et lui permettre la stabilisation de ses finances sans dégrader son fonds de roulement.

### **II – Section d'investissement**

L'année 2024 se caractérise essentiellement par la poursuite des investissements en cours grâce aux subventions d'équipement versées par les membres financeurs de l'établissement depuis 2018 avec une attention particulière apportée aux travaux prioritaires et urgents.

Les dépenses engagées pourront se poursuivre en 2024 grâce notamment aux crédits restants sur les subventions fléchées à la clôture de l'exercice 2024 (restes à réaliser) et via de nouvelles aides qui pourront être obtenues en cours d'année. Ainsi, il convient de noter sur l'année 2024 les crédits reportés concernant le solde de l'aide allouée par le Département de la Charente pour la modernisation de l'établissement dans son ensemble soit une enveloppe restante d'environ 1,2 M€.

Le projet de dépose et d'installations temporaires dans les emprises du parcours permanent sera financée sur l'enveloppe de crédits d'investissement encore disponible auprès du Département.

Parmi les autres nouveaux projets à venir notons l'opération autour des ciné-vélos qui a fait l'objet d'un financement d'environ 96 K€ de l'Etat via la Préfecture de la Charente et le Fond National d'Aménagement du Territoire (FNADT). Un autre projet concernant des cimaises flottantes (supports d'exposition flottant) a fait l'objet d'une demande au titre de l'année 2024.

Les crédits nécessaires au financement d'une étude de faisabilité à hauteur d'environ 50 K€ seront inscrits en budget primitif en section d'investissement tel qu'indiqué en préambule de ce présent DOB avec des financements fléchés en contrepartie.

Enfin, rappelons également que la Ville d'Angoulême, propriétaire du Vaisseau Moebius, participe à la réhabilitation des espaces et des équipements du bâtiment Moebius par différents travaux planifiés en cours d'exercice en fonction des besoins identifiés et des crédits disponibles.

## En conclusion

Ces orientations budgétaires 2024 sont construites en tenant compte des contraintes qui s'imposent à la structure : hausse généralisée des prix liée à l'inflation, hausse mécanique des salaires,... et avec prudence quant au développement des recettes et à l'apport de nouveaux soutiens financiers.

A ce stade, c'est donc un déficit prévisionnel d'environ 346 K€ qui serait attendu pour l'exercice 2024. Grâce au report des résultats excédentaires des années précédentes, l'équilibre financier de ces orientations budgétaires pourrait être obtenu au niveau du résultat cumulé.

Par ailleurs, il conviendra d'attendre la clôture définitive des comptes 2023 afin d'estimer au mieux les ressources disponibles pour l'exercice 2024. Rappelons que le budget primitif 2023 prévoyait déjà un déficit et une ponction sur les réserves de l'ordre de 378 K€ pour l'équilibre des comptes. Les résultats définitifs devraient être meilleurs que ceux escomptés.

### ➤ **le Conseil d'administration de la Cité décide à l'unanimité**

- de prendre acte de ces orientations budgétaires pour l'exercice 2024 après en avoir débattu ;
- de valider ces orientations budgétaires pour la construction du budget primitif 2024.

Patrick Mardikian



Le président  
du Conseil d'administration